



**DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES  
ET DROITS INDIRECTS DE POLYNÉSIE FRANÇAISE**  
B.P. 9006 – MOTU UTA  
98 715 – PAPEETE – POLYNÉSIE FRANÇAISE

Papeete, le 5 juin 2012

Dossier suivi par : Marc JANNIER  
Chargé de communication

Tél : 50 55 53  
Fax : 43 55 45  
Email: [marc.jannier@douane.pf](mailto:marc.jannier@douane.pf)

## INFORMATION MEDIA

### SAISIE RECORD

#### **468g de méthamphétamines (ICE)**

Dans la nuit du 30 avril au 1<sup>o</sup> mai 2012, les agents de la BSE de Faa'a procèdent au contrôle des passagers du vol hebdomadaire Santiago - Rapa Nui - Tahiti de la compagnie LAN Chile.

Parmi les passagers sélectionnés pour contrôle, un voyageur polynésien attire l'attention des douaniers par une nervosité visible. La fouille approfondie de ses bagages se révèle négative. La visite à corps permet de découvrir, **468g** d'ICE, dissimulés dans deux poches spécialement aménagées à cet effet à l'intérieur de son slip.

Au cours de son audition effectuée dans le cadre de la retenue douanière, le contrevenant passe aux aveux : il a accepté contre rémunération de transporter pour le compte d'un tiers inconnu les produits stupéfiants dont il ignore tout, jusqu'à la nature.

A l'issue de la procédure douanière, le contrevenant et les produits prohibés d'une valeur de quelque 37 millions de FCFP sur le marché illicite polynésien ont été remis à un officier de police judiciaire (OPJ) de la direction de la sécurité publique (DSP) et placé en garde à vue pour développement de l'enquête.

L'ICE est une drogue de synthèse aux effets dévastateurs qui appartient à la famille des méthamphétamines. Leur consommation suit une courbe ascendante sur le fenua où semble résider une clientèle désormais suffisamment nombreuse pour justifier un approvisionnement conséquent et régulier de produits prohibés.

Des circuits complexes qui évitent les vols directs en provenance des Etats Unis (Los Angeles et Hawaï) semblent être mis en place par des organisations de fraude très structurées, pour déjouer la surveillance de la douane.

Cette saisie est la plus importante jamais opérée en Polynésie française.

L' instruction judiciaire est en cours.